NOTRE REVUE

La présente livraison complète le cinquième volume du Mouvement Catholique. Nous croyons devoir en rester la pour le moment. Nous sommes à bout de sacrifices et ne saurions continuer plus longtemps sans encourir des responsabilités financières qui finiraient par nous déborder. Nous préférons suspendre notre publication d'ici au mois de janvier prochain. D'ici la, nous verrons s'il y a lieu de faire un effort pour la relever.

Ce n'est pas sans un serrement de cœur que nous avons dû prendre cette détermination, et nous osons espérer que ce chagrin sera partagé par les esprits d'élite qui en tout temps nous ont honorés de leurs sympathies. Qu'ils veuillent bien accepter le témoignage de notre reconnaissance pour l'expression qu'ils nous en ont maintes fois fournie, et croire que nous leur en garderons un souvenir affectueux. Nous l'avons déjà dit, si cet appui moral-avait pu suffire, nous aucions été riches.

Malheureusement, il nous a bien fallu reconnaître qu'il devenait de plus en plus insuffisant, à mesure que nos charges s'accroissaient et que les abonnés se désintéressaient davantage de la question du paiement de leur abonnement. Nous avons essayé divers moyens de remédier à la situation déplorable créée par ce manque d'encouragement et de prolonger l'existence d'une œuvre qui nous était chère et était chère à bon nombre de personnes dont l'opinion avait pour nous de l'autorité. Toute cette bonne volonté échoua devant l'apathie de la masse. Bref, la situation

est devenue intolérable et ne nous a plus laissé d'autre alternative que de disparaître, au moins nomentanément.

Notre consolation est d'avoir voulu faire le bien. Tant mieux si nos efforts n'ont pas tout-à-fait manqué leur but et s'ils ont été tels que, dans quelque coin obscur, nous ayons porté un peu de la divine lumière de la vérité! Nous n'avons pas cherché autre chose.

Nous ne récriminerons pas. Nous sommes forcés de reconnaître que nous sommes venus trop tôt ou trop tard, peut-être à la fois trop tôt et trop tard, et que la lacune que nous croyions combler, ou n'existait pas, ou n'était pas sentie. Peut-être, plus tard, les circonstances seront-elles plus favorables et nous permettront-elles de sortir de l'ombre où nous nous effaçons. Peut-être d'autres hommes de bien, mieux placés que nous pour entreprendre la même œuvre, la meneront-ils à bonne fin. Nous souhaitons qu'il s'en trouve et qu'ils réussissent.

Nous ne saurions terminer sans remercier encore une fois nos dévoués collaborateurs et tous ceux qui, à un titre ou à un autre, se sont intéressés à notre entreprise. Que Dieu récompense d'autre façon leur bonne volonté! Nous pouvons leur donner l'assurance que nous garderons d'eux, un souvenir mêlé d'affection et de reconnaissance. Espérons que, de leur côté, ils ne garderont pas de nous trop mauvais souvenir.

Dans le cas où les circonstances ne nous permettraient pas de reprendre notre publication en janvier prochain, au petit nombre de ceux qui ont payé leur abonnement pour l'année courante, nous servirons gratuitement l'ouvrage de Dom Benoit sur le libéralisme, dès qu'il sera publié, car cet ouvrage sera continué et complété. Ou, s'ils le préfèrent, nous leur enverrons, sur demande, ce qui leur revient du prix d'abonnement. Si, en janvier prochain, nous décidons de continuer notre œuvre, nous les considèrerons comme des abonnés et leur abonnement se trouvera payé pour six mois. Nous espérons que ces conditions seront agréables à tous les intéressés.

Notre enseignement secondaire

On sait que notre enseignement secondaire a été l'objet de critiques acerbes de la part de quelques esprits chagrins plutôt faits pour trouver à redire que pour émettre des idées véritablement originales. A l'occasion de la collation des diplèmes à l'Université Laval, Mgr Mathieu, recteur de l'Université a répondu, avec beaucoup d'à-propo-, à ces diatribes. Nous creyons devoir reproduire ici cette partie de son discours:

Le Séminaire a encore cinq de ses prêtres en Europe. Depuis plus de quarante ans, il envoie ainsi à Paris et à Rome quelquesuns de ses plus brillants élèves qui s'y livrent avec ardeur à l'étude des sciences et des lettres. Ils reviennent, après deux ou trois ans d'un travail sérieux et fécond, et récompensent le Séminaire en donnant à l'œuvre de l'éducation des jeunes gens toute une vie de labeurs et de mérites.

Depuis quelques années surtout, la plupart des collèges afilies à l'Université ont suivi cet exemple. Ils ont pris, parfois au prix de grands sacrifices, ce moyen de perfectionner leur enseignement et de se mettre au niveau du progrès. Au-si je crois pouvoir affirmer que le cours classique au Canada est aussi parfaitement organisé que dans les maisons d'instruction secondaire de France.

C'est une chose que semblent ignorer un certain nombre de nos compatriotes, plus portés à voir les défauts que les qualités de nos maisons d'éducation.

Ainsi, il y a à peine deux ans, uu Acadien distingué a publié un volume (1) qui ne manque pas d'intérêt, mais qui renferme des passages que ne devrait pas écrire un homme sérieux et honnête. Ce qu'il dit des collèges classiques de la province de Québec est certainement de nature à affliger ceux qui se donnent tout entier à l'enseignement secondaire et qui ne peuvent s'empêcher de voir les heureux fruits de leurs travaux et de leur dévouement.

"Rien, écrit-il, n'a moins varié dans la province de Québec que les programmes d'études des collèges. Tels ils étaient, il y a deux siècles, tels ils étaient à la cession du pays à l'Angleterre,

⁽¹⁾ Le Père L.f. bire et l'Acadie, par Piscal Poirier, p. 122.

tels ils sont encore aujourd'hui, avec la ferme modèle de Mgr de Laval en moins. On y enseigne toujours les mêmes choses, rien que les mêmes choses et toujours de la même manière....

"Ceux qui tiennent dans leurs mains l'éducation collégiale pourraient avec avantage pour eux-mêmes, pour l'Eglise et pour la société, détourner quelquefois leurs regards d'un passé qui les hypnotise, pour se rendre un compte exact de l'état de choses qui, bien ou mal, existe à la fin du dix neuvième siècle, de l'orientation de la civilisation universelle, non répudiée par l'Eglise, et des besoins urgents, positifs des nations en concurrence vitale les unes avec les autres.

"Il incombe à l'enseignement secondaire, sous peine d'abus, de tenir compte de ces changements organiques, tout comme il importe aux mandarins du Celeste Empire de ne plus contester à la vapeur, à l'électricité et à l'union postale leurs droits à l'existence, même en Chine."

Je ne puis m'empêcher de le dire, il est difficile d'écrire des choses plus injustes et plus fausses. Cet auteur aurait dû prendre la peine de visiter nos muisons d'éducation, ou tout au moins de se renseigner. Il aurait vu que ses conseils venaient un peu tard et il se serait épargné la besogne, toujours peu enviable, qui consiste à enfoncer des portes ouvertes.

Ce n'est pas pour enseigner toujours les mêmes choses, rien que les mêmes choses et de la même manière que, tous les ans, de jeunes professeurs partent pour aller prendre les leçons, suivre les cours des hommes les plus distingués de l'Europe.

Ce n'est pas pour rester hypnolisés par un passé de deux siècles que ces jeunes professeurs, après s'être nourris de la science de nos jours, se préparent à des examens très sérieux qu'ils passent avec assez de succès, puisqu'un des vieux professeurs de Rome, il y a à peine quelques années, disait, en félicitant un de nos compatriotes et en le proclamant docteur avec grande distinction: "Canadese sempre cosi", c'est toujours ainsi que les Canadiens subissent les examens.

Ce n'est pas parce que nous voulons nier à la vapeur et à l'électricité leurs droits à l'existence que nous achetons pour nos cabinets de physique les instruments les plus perfectionnés des sciences expérimentales.

Ce n'est pas parce que nous avons craint le mouvement et le progrès que mon professeur de physique d'il y a vingt cinq ans, un agrégé ès-sciences de l'Université de Paris, affirme qu'il ne consentirait jamais à reprendre son cours, avoue qu'elles sont bien incomplè: es ses notions sur cette science telle qu'enseignée aujourd'hui par son distingué successeur, parce que, depuis quelque temps, les circonstances ne lui ont pas permis de suivre les progrès qu'elle a faits.

Ce n'est pas parce qu'on n'enseigne, dans nos séminaires et nos collèges, que ce qu'on enseignait à la cession du Canada à l'Angleterre, que nos élèves savent l'anglais, la tenue des livres, l'histoire de la littérature jusqu'à nos jours, l'histoire contemporaine et celle des Etats-Unis jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle.

Ce n'est pas parce qu'ils veulent être des attardés et des trainards que les professeurs des collèges affiliés se réunissent de temps en temps à Québec, pour y discuter les questions d'éducation et mettre les programmes du baccalauréat en rapport avec les progrès étudiés, constatés et appréciés des sciences.

Ce n'est pas parce qu'ils boudent au progrès que ce congrès des études, qui devait avoir lieu cette année, a été remis à l'an prochain. Ils veulent permettre à un certain nombre d'entre eux de se rendre à Paris, d'y visiter surtout la partie scolaire de l'Exposition, voir ce qui se fait dans les autres pays et venir faire bénéficier le nôtre du fruit de leur voyage et de leurs études.

Un trop grand nombre de nos compatriotes qui écrivent sur la question de l'éducation, sans être suffisamment reuseignés, cherchent à faire croire que l'enseignement secondaire au Canada laisse beaucoup à désirer; ils ne cessent d'affirmer dans leurs écrits qu'en France, cet enseignement s'est grandement amélioré depuis un siècle et que les nombreuses réformes dont il a été l'objet ont produit les meilleurs résultats. Or cette dernière affirmation ne semble pas plus vraie que la première.

On parlait tellement en France de la baisse générale des études dans toutes les branches de l'enseignement secondaire, que, l'an dernier, la Chambre des députés a nommé une commission de trente-trois membres, chargée par elle d'étudier la nature et les causes de ce qu'on appelait "la crise universitaire". Cette commission a fait une enquête aujourd'hui publiée, et les procès-verbaux remplissent plus de quatorze cents pages à deux colonnes in-quarto. Cet ensemble de documents constitue le fond le plus instructif et en même temps le plus autorisé que puissent consulter ceux qui veulent avoir une idée juste et parler avec vérité du point où en est aujourd'hui l'enseignement secondaire en France.

L'enquête a été entreprise sérieusement et sérieusement conduite. La Commission a fait appel à tous les anciens Ministres de l'Instruction Publique, à tous les principaux proviseurs et professeurs des lycées, à tous les supérieurs des séminaires et des collèges libres, à tous les hommes sérieux qui se livrent à l'œuvre de l'éducation des jeunes gens. Elle a entendu tous ceux qui se sont présentés et tous ceux qui ont demandé à se faire entendre. "L'enquête que nous avons faite, dit M. Ribot, président de la Commission, n'est pas une œuvre de parti. Nous avons recherché, avec une entière sincérité, en appelant à nous tous les hommes qui pouvaient nous aider de leur expérience, les causes du malaise de l'enseignement secondaire. Que ce malaise existe, qu'il y ait de l'incertitude dans les esprits, cela saute aux yeux. La création de l'enseignement moderne a soulevé une forte opposition qui n'a pas encora désarmé. L'affaiblissement des études classiques, menacées dans leurs anciens privilèges, est devenu une source d'inquiétudes."

Une des deux principales réformes du siècle fut certainement celle opérée par M. Fortoul en 1852 et à laquelle on donna le nom de bifurcation. Les enfants devaient être soumis à un enseignement uniforme jusqu'à la classe de quatrième inclusivement; ensuite ils étaient classés, suivant leur droit d'option et de préférence, en deux sections différentes, la section des lettres et celle des sciences.

Cette réforme était jugée si importante et si parfaite que le Ministre disait bruyamment; "l'année 1852 marquera dans les fastes de l'Université".

Son successeur au portefeuille de l'Instruction Publique la trouvait cependant réformable en 1857, et, quelques années plus tard, le 4 décembre 1864, M. Duruy soumettait à la signature de l'Empereur le décret qui achevait la ruine d'un système universellement et irrémédiablement condamné.

En 1870, la campagne contre le latin et le grec devint plus vive que jamais. On ne cessa de répéter sur tous les tons, dans les livres, dans les brochures, dans les articles de journaux, que l'étude du grec et du latin était une mode surannée, un héritage d'un passé disparu ; que l'enseignement classique tel que donné maintenant est un enseignement d'un autre âge, ne répondant ni aux aspirations, ni aux besoins de la vie moderne ; que c'est une entrave à la formation des hommes d'action, des colons, des industriels, des commerçants pui paraissent être devenus la vraie force des nations modernes.

On céda devant l'orage et on établit l'enseignement secondaire dit moderne, à base de français, de langues étrangères et de mathématiques.

La Commission nommée l'an dernier a demandé l'avis de tous ceux qu'elle a interrogés sur l'utilité de l'étude du grec et du latin et sur les résultats obtenus jusqu'aujourd'hui par l'enseignement secondaire moderne.

A peu près tous les hommes à l'intelligence brillante et cultivée ont défendu la cause du grec et du latin contre leurs détracteurs.

Une longue expérieuce a permis à un professeur distingué de constater a) que les élèves de l'enseignement moderne, ne connaissant pas la valeur étymologique des mots, les emploient souvent à contresens ; b) qu'ils manquent de ce goût esthétique qu'excellent à donner les lettres grecques et latines ; c) qu'ils ne savent guère non plus composer avec une méthode claire et sûre, et qu'ils passent aisément de la platitude à l'emphase.

Il n'est pas surprenant de voir des lettrés défendre l'enseignement gréco-latin. Mais ce qui étonne, c'est d'entendre des hommes de science, des hommes pratiques, commerçants, industriels, agriculteurs, demander avec instances de maintenir et de favoriser ce genre d'études.

Des professeurs dont le nom et l'autorité s'imposent à tous, ont affirme qu'une longue expérience leur avait permis de constater que, dans les études scientifiques, les jeunes gens qui avaient reçu un solide enseignement gréco-latin, se montraient toujours bien supérieurs à ceux de leurs condisciples qui en avaient été privés.

La commission d'enquête a fait appel aux chambres de commerce, et leur a demandé leur avis sur la question du latin. Les hommes de la plus haute compétence sont venus affirmer qu'on reconnait partout, même dans les postes les plus élevés des carrières agricoles, industrielles et commerciales, ceux qui ont reçu une éducation gréco-latine et qu'ils y réussissent mieux que les autres.

La chambre de commerce de Lyon constate que la plupart des chefs des grandes maisons dont elle est l'organe ont reçu l'enseignement classique. "Nous ne croyons pas, écrit son président, que ce genre d'études ait été inutile pour la formation de leur esprit et pour le développement des qualités nécessaires dans la direction d'un nombreux personnel et la conduite des grandes affaires."

"La plupart des professeurs que nous avons entendus, dit le Président de la Commission, demande la suppression de l'enseignement moderne; la plupart des Chambres de commerce et un grand nombre de Consells généraux en prendraient aisément leur parti."

" Il est peu d'exemples, dit M. Verneuil, d'une réforme qui, à peine entrée dans la période d'application, ait trouvé moyen de

désappointer à la fois ses partisans et ses adversaires comme cette rêforme de notre enseignement secondaire."

Et c'est cet enseignement moderne, appelé par M. Ragon "un enseignement bâtard, prétentieux, inutile, dont personne n'est satisfait," qu'on voudrait mettre ici à la place de notre enseignement traditionnel. Avant de demander des réformes à notre cours classique, sachons au moins ce qui s'est fait ailleurs. La France est riche en hommes, elle est riche en argent. Elle a une population de près de quarante millions; elle donne plus de cinq millions de piastres chaque année, seulement pour l'enseignement secondaire; et pour avoir le chiffre réel des dépenses que cet enseignement met annuellement à la charge du pays, il faudrait ajouter, à la subvention inscrite au budget, l'intérêt des centaines de millions empruntés pour bâtir les lycées et les collèges et dont la rente est payée par l'impôt. Un député a pu dire à la tribune de la Chambre tout dernièrement que chaque élève des lycées coûte à l'Etat cinq cents francs.

Jusqu'à un certain point, la France si riche peut se permettre l'essai de réformes dont les bons résultats sont douteux. Mais, dans un pays comme le nôtre, dont la population n'est pas forte, dont le Gouvernement ne peut presque pas aider nos maisons d'éducation, tontes fondées par le clergé et vivant des sueurs, des sacrifices et des privations des prêtres qui les dirigent, est il sage, est-il permis de faire l'essai de réformes, surtout quand on peut savoir qu'elles ont produit ailleurs des effets désastreux ?

Sans doute il faut suivre le progrès, et c'est ce qu'ont fait nos collèges classiques, en tenant compte des ressources et des difficultés de la situation. Ils ont essayé de bien faire tout ce qui était faisable dans les circonstances. Ils admettent n'être pas encore arrivés à la perfection, mais ils y tendent avec effort; ils demandent qu'on reconnaisse au moins la bonne volonté dont ils ont fait preuve et les heureux effets produits par leur travail.

Qu'il soit utile de créer des enseignements secondaires spéciaux pour la catégorie d'enfants auxquels l'enseignement classique ne convient pas, personne ne le conteste. Qu'on ouvre, à côté de nos séminaires et de nos collèges, d'autres écoles dans lesquelles, si on le veut, les enfants seront préparés directement et immédiatement au commerce et à l'industrie, qu'on paie surtout pour soutenir ces écoles, personne n'y trouvera à redire, et le clergé moins que tout autre.

C'est le clergé qui, le premier, au dix-huitième siècle, comprit que le cours classique ne suffisait pas à tout, et qui dès lors ouvrit des écoles dans lesquelles on n'enseignait ni grec ni latin et sur lesquelles l'Etat, en 1864, en France, modela son enseignement spécial.

"C'est à M. de la Salle, dit M. Victor Duruy, que la France est redevable de la mise en pratique et de la vulgarisation de l'enseignement secondaire spécial."

Mais qu'on ne confonde pas cet enseignement avec l'enseignement classique qui a aussi sa raison d'être, qu'on doit toujours conserver, qu'on doit toujours perfectionner pour l'honneur et la prospérité intellectuelle de la race française au Canada. Qu'on suive le conseil que vient de donner le grand Léon XIII, dans la dernière de ses admirables encycliques, aux évêques de France: il leur demande d'encourager dans leurs petits Séminaires ces études classiques dont "c'est le propre, dit-il, de développer tous les germes de la vie intellectuelle et morale, en même temps qu'elles contribuent à donner au jugement de la rectitude et de l'ampleur et au langage de l'élégance et de la distinction."

Cet enseignement souffre, ici comme en France, d'une fausse conception qu'on s'en forme. Autrefois l'enfant était au collège, non pas précisément pour apprendre mais surtout pour apprendre à apprendre. On donnait alor a l'enfant, non pas tant l'instruction que l'art de s'instruire. Aussi quand il sortait du collège, il n'était pas "un petit savant", mais un esprit formé et capable de tout étudier, ne sachant pas tout, mais pouvant tout apprendre.

"Le but des maîtres dans la longue carrière des études, disait le vieux Rollin, est d'accoutumer leurs disciples à un travail sérieux, de leur faire estimer et aimer les sciences, d'en exciter en eux une faim et une soif qui, au sortir du collège, les leur fassent rechercher; de leur en montrer la route, de leur en faire bien sentir l'usage et le prix, et par là de les disposer aux différents emplois où la Divine Providence les appellera."

Aujourd'hui, on veut faire de l'enfant une véritable encyclopédie; on veut lui enfoncer dans la tête toute l'effroyable masse des connaissances humaines. Autrefois un enfant de dix-huit ans avait le droit d'ignorer beaucoup, pourvu qu'il eût conscience de son ignorance et qu'il eût envie d'apprendre. Aujourd'hui il est obligé de tout savoir; il ne s'agit pas de le former, mais de le bourrer.

"Comment, dit M. Maneuvrier, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, dans son témoignage à la Commission d'enquête, comment, on voudrait que des enfants de dix-huit ans aient pu se familiariser avec la langue et la littérature françaises, avec la langue et la littérature latines, avec le grec, avec l'allemand ou l'anglais; qu'ils aient appris l'histoire de tous les peuples, y compris les préhistoriques; l'histoire de tous les temps, y compris le nôtre; toute la géographie, physique, économique et politique; toute la philosophie, y compris la métaphysique et l'esthétique; l'histoire de la philosophie tout entière, depuis Thalès de Millet jusqu'à M. Isoulet; toutes les sciences naturelles, la cosmographie, la physiologie, la géologie, la botanique, etc., etc.; toutes les sciences physiques avec leur immense domaine, démesurément accru depuis cinquante ans: toute la chimie organique et inorganique; toutes les mathématiques, 'algèbre élémentaire et supérieure, géométrie plane et dans l'espace, analytique et descriptive, etc., etc. Cette énumération sommaire ne démontre t-elle pas la vanité de notre condition?"

"On s'est dit, affirme M. Hanotaux, que l'enfant devait avoir cet ensemble de connaissances à son entrée dans le monde, et $il\ nc$ sait plus ricn."

Cette surcharge des programmes, appelés monstrueux par un des déposants à la commission d'enquête, est le vrai mal dont souffre l'enseignement secondaire en France. Tous les universitaires qui s'imposent à l'opinion publique par leur caractère, par leur talent, par leur expérience, demandent qu'ils soient allégés, simplifiés.

Ce mal, nous devons l'éviter ici, autant que possible. L'an prochain, la question la plus importante qu'auront à étudier les professeurs des collèges, réunis en Congrès à Québec, sera cette question des programmes, qu'il faudra à tout prix garder raisonnables et allégés du fatras de l'omniscience. Il y a un danger contre lequel les professeurs doivent se mettre en garde : chacun arrivera probablement au Congrès avec l'idée bien arrêtée d'alléger le programme des autres, mais avec l'idée plus arrêtée encore de ne rien sacrifica u sien, et même d'y ajouter quelque chose.

Nous connaissons trop l'intelligence, la bonne volonté, le dévouement de tous ceux qui prendront part à ce Congrès pour ne pas croire à son succès et en espérer les meilleurs résultats.

LA PAUVRETÉ RELIGIEUSE

(Conférence donnée à l'Institut catholique de Toulouse, le 15 février 1900, par le R. P. H. GUILLERMIN, des Frères Prêcheurs, doyen de la faculté de théologie.)

(Suite.)

La pauvreté religieuse ainsi comprise—et on ne saurait la concevoir autrement—ne mérite donc pas le reproche qu'on lui a fait d'avilir la dignité humaine, de tronquer l'individu et d'amoindrirson activité. Elle est tout au contraire—au dire de saint Thomas et de Bossuet, qui s'y entendaient bien un peu,—elle est la plus haute affirmation de cette dignité, la marque authentique de la vraie grandeur ; elle est l'acte suprême de la libéralité et de la magnificence, ces deux vertus des grandes âmes et des grands seigneurs ; elle est le signe de l'abondance de l'âme, qui ne méprise les biens de la terre que parce qu'elle est déjà en possession de biens supérieurs ; elle est l'exercice d'une royauté d'autant plus auguste qu'elle n'emprunte aucun éclat et n'accepte aucun assujettissement à rien de périssable.

L'antiquité elle-même avait eu le pressentiment de cette noblesse de la pauvreté volontaire et l'on vit des philosophes comme Bias, Gratès, Diogène, Zénon et d'autres, l'embrasser pour vaquer plus librement à l'étude de la sagesse.

Mais cette doctrine, il faut bien l'avouer, n'est guère en harmonie avec les idées de nos contemporains. En notre siècle, plus qu'en aucun autre peut être, l'argent est considéré par un grand nombre comme le but suprême de la vie auquel tout doit être sacrifié: le bien public et l'indépendance même de la patrie, l'honneur et même cette ambition des honneurs qui reste dans les âmes décadentes comme un dernier vestige de grandeur. Aussi je ne serais point surpris que notre génération n'éprouvât plus pour les Ordres mendiants l'enthousiasme du XIIIe siècle. Mais ce que je parviens difficilement à comprendre, c'est que des hommes se disant dévoués au pays et briguant l'honneur de le gouverner

vouent la pauvreté volontaire au mépris et soulèvent contre elle la colère du peuple, en un temps où, plus que jamais, il conviendrait de calmer les appétits de la foule par le spectacle de religieux qui estiment la pauvreté avec ses privations et qui l'aiment comme une flancée. C'est là plus qu'une erreur; c'est une faute, et une faute qui s'élève à la hauteur d'un crime social.

Toutefois, il faut le reconnaître, nos adversaires s'élèvent contre la pauvreté religieuse, moins parce qu'elle est un dépouillement des biens de la terre que parce qu'elle est un engagement, un vœu, et que, par là, elle enchaîne le religieux à un genre de vie déterminé dont en conscience il ne lui est plus permis de s'écarter. L'homme peut il bien prendre un pareil engagement, l'homme dont la grandeur et la dignité morale consistent dans la liberté, dans le pouvoir de se déterminer lui-même en chacun de ses actes pour des raisons à lui connues, par un choix indépendant de toute pression extérieure? Qu'il renonce, si c'est son goût, à la possession des richesses, aux jouissances du bien être, qu'il persévère même dans cette condition de pauvreté, passe encore, pourvu qu'il s'y détermine de lui-même, et qu'il y persiste en vertu d'un choix toujours spontané et révocable à volonté. Mais ce que l'on ne saurait souffrir sans offenser la dignité humaine, ce qui est en opposition directe avec l'esprit de nos sociétés modernes, dont la gloire est de ne tolérer aucune servitude, c'est qu'un homme aliène sa liberté, et, cessant désormais de délibérer et d'agir par lui-même, s'en remette au jugement et à la volonté d'un autre homme entre les mains de qui il ne sera qu'un pur instrument.

Cet argument, Messieurs, est sans doute spécieux, mais il n'est au fond qu'un grossier sophisme.

La liberté, la liberté intégrale, mais est-ce qu'elle n'est pas précisément la faculté de se déterminer, de se fixer soi-même, non seulement dans un acte passager, mais encore dans une situation, dans une destinée de son choix ?

Les êtres inanimés sont fixés par des lois naturelles immuables sur lesquelles ils n'ont ni à délibérer ni à se prononcer : c'est la nécessité de la fixité. L'animal, poussé par un instinct dont il n'est pas le maitre, varie dans tons ses actes au gré de ses impressions, qui changent elles mêmes comme la succession fortuite des événements et comme l'aspect mobile sous lequel les choses s'offrent à ses sens : c'est la fatalité, la nécessité du changement et de l'inconsistance. L'animal ne peut ni prévoir ce qu'il fera, ni se fixer d'avance à rien, ni disposer de son activité dans l'avenir. Seul l'homme le peut, précisément parce que seul il est libre. Seul

L'Anglomanie au canada

RÉSUMÉ HISTORIQUE DE LA QUESTION DES ÉCOLES-DU MANITOBA

PAR

DOM P. BENOIT

Docteur en philosophie et en théologie, Ancien Directeur de Séminaire, Supérieur des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception à N. D. de Lourdes, Manitoba.

Brochure de 61 pages, in-octavo. Prix, 25 Cents franco.

Cette brochure est maintenant en vente à nos bureaux,

171-173-175, Rue Notre Dame, Trois Rivieres.

L'auteur y passe en revue, dans un tableau historique succinct basé sur des données puisées aux sources officielles, les diverses phases par lesquelles a passé la grande et

impérissable question des écoles du Manitoba. Il y montre à quelles fraudes, à quelles injustices, à quelles violences, à quelles complicités inavouables il a fallu avoir recours pour consommer cette spoliation.

Puis, tirant de ces événements, qui sont aujourd'hui de l'histoire, la philosophie qui s'en dégage, il y voit la continuation de la lutte que se livrent depuis trois siècles, en Europe comme sur le continent américain, les deux grandes races dont l'influence est prépondérante dans le monde, la race française et la race anglaise.

Viennent ensuite des conjectures sur l'issue possible, sinon probable, de cette rivalité séculaire. On sait que cette partie de l'ouvrage a donné lieu, de la part des anglomanes et de leurs complices les libéraux, à des récriminations que ne peuvent se résoudre à trouver fondées tous ceux qui ont lu ce travail en son entier.

Ce sont des pages fortes, qui offrent à l'esprit une nourriture substantielle comme celle de la vérité, des pages d'une émotion communicative pour ceux qui, malgré le matérialisme abject du siècle, croient encore au droit et à la justice, des pages radieuses d'espérance et de stimulation pour le patriotisme comme pour le sentiment religieux de la masse de nos compatriotes.

Tout lecteur de choses sérieuses tiendra à posséder ce récit fidèle de l'un des drames les plus sombres de notre histoire, et à se bien pénétrer des considérations qui y sont développées, avec une autorité que suffit à établir le nom de l'auteur.

Le tirage étant limité, on fera bien de se hâter pour les commandes.

Nous donnons ci-après une liste de certains ouvrages que nous avons actuellement en magasin, et dont la popularité acquise jusqu'à ce jour est la meilleure recommandation que nous puissions en donner. Nous prions spécialement les messieurs du clergé de prendre connaiss nee de cette liste, et de donner leur commande au plus tôt, car pour la plupart de ces ouvrages qui nous viennent d'Europe, le nombre est limité et restreint.

Le Crucifix, vol. in 8 broché, par J. Hoppenot, S. J. Les quatre évangiles suivis des actes des apôtres,	\$0.50
un beau vol. in-8, avec de nombreuses illustra-	
tions pour chacun des évangiles, broché	0.25
Le même volume cartonné, tranche jaspée	0.50
" " dorée	0.75
Nos raisons de croire, étude historique et critique	
sur les motifs de crédibilité que présente l'Egli-	
se catholique, par le R. P. Lodiel, magnifique	
volume, in 40 illustré de nombreuses gravures	0.75
Conférences de St. Roch, Dieu, vol. grd in-12 broché	0.50
Le prêtre auprès des malades et des mourants, vol.	
in-12 broché, par le R. P. Paul Stub,	0.90
La pensée de la mort, vol. pt. in-12 broché, Berthier Le jeune homme comme il faut, vol, in-12 broché	0.15
Berthier	
La jeune fille et la vierge chrétienne, vol. in-12,	0.25
broché, Berthier	005
Le livre de tous, vol. in-12 broché, Berthier	0.25
L'homme tel qu'il doit être, vol. in-12 broché, Berthier	0,25
Les quatre évangiles, format livre de prières in-18	0.25
pleine reliure en toile noire, avec gravures	0.40
Une belle collection des ouvrages de Pierre l'Ermite	-14-
Le Grand Mufflo, vol. in-8 broché	0.75
Lisez-moi ça, vol. in-8 "	0.38
Et ça, vol. in-8	0.75
Et de quatre, vol. in-8 "	0.75
Restez chez vous, vol. in-8 "	0.50
Nouveau manuel d'instruction religieuse, par l'abbé	
Poey	0.90

Breviaires ancienne édition, riche reliure seulement \$2.0 Breviaires, nouvelle édition, reliure molle \$9.00 Horae Diurnæ " 1.7	o "
ouvrages a prix rédui	TS
Général Ambert—Récits militaires, 4 vols Eugène Veuillot—Hommage à Louis Veuillot Mach—Le trésor du prêtre, 2 vols L'abbé Ménard—Mgr Dupanloup L'abbé A. F. Rua—Cours de conférences sur la	\$4.00 1.88 2.25 1.00
religion, 3 vols	2.00 0.50 1.00
L'abbé Larfeuil—La femme à l'école de Marie Matignon—La famille biblique Manseau—Les prêtres et les religieux déportés	2.00 0.50 0.50
2 vols	0.50
Un curé du diocèse de Liège — Plans d'instructions	4 00
2 vols L'abbé Jouve- Le catéchisme des grands et des	1.00
petits, 3 vols	2.00 0.75
A. C. Peltier—Le grand catéchisme de Canisius,	0.75
7 vols	6.00 3.00
Salles, 6 vols	4.75 6.00 4.00 1.25

9 °,

il peut prévoir et peser les diverses circonstances possibles, et choisir entre les diverses fins proposées à son activité. Seul il peut prendre d'avance les mesures et les moyens qui ménent à un but déterminé, se fixer, disons le mot, s'engeger dans la voie qui y conduit. C'est son privilège et sa gloire d'entrer en quelque sorte en possession de l'avenir par des résolutions présentes dont l'influence se projette sur la vie toute entière, par des combinaisons qui le prémunissent contre les obstacles extérieurs, et aussi contre la mobilité de ses propres impressions, contre la fragilité et l'inconstance de sa volonté : c'est la liberté de la fixité.

On s'est fait de nos jours, il est vrai, une gloire d'avoir des " convictions successives". Je n'ai rien à dire s'il s'agit des sciences d'observation, nécessairement réformables, ou d'une règle de vie en des choses d'ordre tout contingent qui, bonnes un jour, ne le sont plus le lendemain. Mais, grâces à Dieu, tout n'est pas de cet ordre-là dans les choses qui intéressent la vie humaine. Ce n'est point une vérité variable que l'âme l'emporte sur le corps, que les biens spirituels sont d'un prix plus relevé, que notre vie ici bas n'est pas l'unique vie. C'est une vérité constante que la richesse, étant donnée la faiblesse humaine, offre le danger d'enchaîner le cœur, d'impliquer l'esprit dans de troublantes préoccupations, d'absorber une grande partie de l'activité, et de susciter à la conscience l'occasion de multiples égarements. Et dès lors, la pauvreté effective volontaire qui, je le répète, dégage le cœur, délivre l'esprit, préserve la conscience et permet à l'activité de se consacrer plus exclusivement à un but élevé, cette pauvreté volontaire est quelque chose de meilleur et de plus avantageux, non pas accidentellement, mais en soi, non pour un jour, mais habituellement et pour toujours, sinon pour la généralité des hommes et dans les conditions ordinaires de la vie de famille et de société, du moins pour ceux qui se croient appelés à un bien supérieur ou veulent atteindre plus sûrement le but suprême de toute vie humaine qui est le salut éternel.

L'engagement du vœu même perpétuel de pauvreté n'est donc opposé ni à l'essence ni au prudent usage de la liberté. It en est plutôt l'exercice le plus éclairé et le plus complet. Ma liberté, au contraire, ne serait plus entière, si on voulait la restreindre au pouvoir de m'engager pour le seul instant présent, en me laissant, pour le temps qui suivra, absolument livré au hasard des circonstances et sans défense contre le caprice de mes impressions. Je ne suis plus pleinement maître de ma vie et de mes actes, si l'on me refuse le droit de me placer moi-même—sans préjudice d'ailleurs pour autrui—dans les conditions qui me sont les plus avantageu-

ses, si l'on m'empêche d'assurer à mon activité la meilleure orientation et la plus grande fécondité pour le bien. Et ce que j'ai dit de l'obligation du vœu, je le dis également de la dépendance visà-vis du supérieur dont la direction, dans les sages limites de la règle, n'est qu'une garantie contre les écarts intéressés de monjugement propre.

(A suirre.)

Le mouvement catholique

AU CANADA

Les journaux des provinces maritimes nous apportent des renseignements intéressants sur l'importance des écoles acadiennes par comparaison avec les écoles anglaises et protestantes. Un coup d'œil sur le rapport annuel des écoles publiques, à l'Île du Prince Edouard, prouve que nos compatriotes acadiens n'ont rien à envier aux autres nationalités sous le rapport du développement éducationnel. Nous trouvons, selon le rapport de M. Arsenault, inspecteur, cinquante écoles françaises, fréquentées par 2,226 élèves, avec une moyenne de 44.

Maintenant, jetons les yeux sur les rapports des inspecteurs \mathbf{a} nglais.

Prenons le rapport de l'inspecteur McCormac par exemple. Qu'y trouvons-nous? Nous constatons que M. McCormac a dans son inspectorat 131 écoles avec 4,001 élèves et une moyenne de 18.

Assurément cette statistique ne va pas à dire que les Acadiens manquent du désir de s'instruire ou qu'ils sont inférieurs à leurs concitoyens d'autre origine. Non, les Acadiens ne sont en aucune manière inférieurs aux autres nationalités; ils leur sont, tout au contraire, bien supérieurs, si on considère les obstacles qu'ils ont à surmonter.

Les Canadiens-français ont fêté leur fête nationale, au Manitoba, par des manifestations religieuses et patriotiques du plus grand éclat. Dans les discours patriotiques prononcés à cette occasion, ils n'ont eu garde d'oublier leur grande question. Rien n'est venu encore nous faire connaître la teneur de leurs déclarations, si ce n'est la résolution suivante que la société St Jean-Baptiste provinciale a fait adopter, à une assemblée composée des délégués de toutes les paroisses de la province du Manitoba:

Attendu que la question des écoles est entrée dans une phase meilleure, mais qu'elle n'est pas encore réglée d'une manière satisfaisante pour la minorité catholique.

"Attendu que les catholiques de Winnipeg n'ont obtenu aucun soulagement à leur situation terrible, depuis 1890; les membres du congrès sont d'avis qu'il est de leur devoir en cette circonstance d'affirmer de nouveau leur détermination de continuer à réclamer les droits scolaires garantis par la constitution à la minorité catholique du Manitoba, suivant la direction donnée par l'immortelle encyclique "Affari vos" et désirent exprimer à Sa Grandeur Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, leur adhésion complète à la direction sage et modérée qu'il a donnée à la population catholique sur cette question si importante.

Il nous paraît y avoir contradiction entre le premier et le second considérants, car si les catholiques "n'ont obtenu aucun soulagement à leur situation terrible, depuis 1890," il est difficile
d'admettre que "la question des écoles est entrée dans une phase
meilleure." On aura sans donte modifié, par voie de compromis
et pour ne pas donner lieu à des débats contradictoires alors qu'il
importait d'avoir l'unanimité, le texte primitif, ou tout au moins
les affirmations catégoriques que les auteurs de la résolution
avaient l'intention d'y faire entrer. Nous soupçonnons le député
de Labelle (M. H. Bourassa) de n'avoir pas été étranger à cette
rédaction. C'est peut-être trop de compromis pour arriver au
succès désiré. Qui vivra verra.

On mande de Winnipeg, en date du 20 juin :

En réponse à une requête faite récemment par une délégation de concitoyens catholiques, au nom de leurs co-religionnaires, pour obtenir une législation réparatrice, le premier-ministre MacDonald a écrit la lettre suivante, le 13 juin, à M. Martin, le secrétaire de la commission des écoles:

"J'ai examiné la question avec soin et réflexion, et je regrette de dire que je crains bien qu'il ne soit impossible de se rendre aux désirs de la délégation qui est venue me voir. Le public a été informé, et par Sir Wilfrid Laurier, premier ministre de la confédération canadienne, et par Thomas Greenway, alors premier ministre de la province du Manitoba, que cette question brûlante était règlée, et que le règlement avait été écrit et fait loi, dans l'amendement à la loi des écoles qui a été passé en 1897. Tel étant-

l'état de l'affaire, la position prise par mon parti, aux dernières élections, était que cette question étant règlée, elle ne devait pas être touchée, et, ayant pris cette position, je ne vois pas comment nous pourrions faire ce que vous désirez."

Ce sont de mauvaises raisons, qui ne tiennent pas devant un examen sérieux et ne font pas honneur à M. Hugh John Macdonald, en fait de sincérité et d'originalité. Pourquoi ne pas avouer qu'il est tenu par les sectaires et qu'il n'ose pas leur résister? Il aurait au moins le mérite de la franchise. Pourquoi ne pas invoquer une raison pouvant avoir une valeur sérieuse pour les catholiques, celle-ci, par exemple, que la question, règlée par une loi provinciale, les laisserait toujours exposés pour l'avenir et que seule une loi fédérale, en exécution du jugement du comité judiciaire du Conseil Privé, en Angleterre, peut leur garantir la jouissance paisible et durable des droits qu'ils réclament? Cette réponse aurait sauvé sa situation tout de même aux yeux de son parti, puisque évidemment il s'agit ici d'intérêts de parti, et elle aurait offert une base de discussion sérieuse. Mais prétendre que parce qu'il a plu à Laurier et Greenway de déclarer la question règlée, celle-ci est effectivement règlée, cela n'a pas le sens commun. Autant vaudrait s'en rapporter, au sujet d'un vol, à la parole du voleur et de son complice.

Au cours du banquet donné à l'occasion des noces d'argent du séminaire St Charles Borromée et de la visite de Mgr Falconio à Sherbrooke, Mgr Larocque a fait lecture d'une lettre de Rome, nommant Messire H. O. Chalifoux, l'un des vicaires généraux du diocèse, protonotaire apostolique. Cette nouvelle a été reçue au milieu d'applaudissements chaleureux.

Le nouveau protonotaire apostolique voudra bien accepter les hommages et les vœux du Mouvement Catholique,

Les difficultés qui ont surgi de l'écroulement de la cathédrale de Nicolet ont été règlées à l'amiable entre les entrepreneurs et Mgr Gravel. Les premiers ont accepté la sentence arbitrale de NN. SS. les archevêques de Québec, d'Ottawa et de Montréal et le jugement de la Cour Supérieure du district de St Hyacinthe confirmant ladite sentence. De son côté, Mgr Gravel, reconnaissant que les entrepreneurs sont financièrement incapables de donner pleine satisfaction aux exigences du jugement, a accepté en règlement définitif la somme de \$2.000 et les frais, après avoir pris l'avis de son chapitre exprimé dans une résolution formelle.

Mgr Gravel, en portant ces faits à la connaissance de son clergé, ajoute :

Comme vous le voyez, nous avons tout gagné, excepté de rentrer dans nos déboursés. "Deus providebit!" En attendant, unissons nous pour dire de tout cœur au Bon Dieu : "Fiat voluntas tua!"

On ne saurait plus admirablement manifester sa foi en la Providence.

AUX ETATS-UNIS

On mande de Washington:

Dans les cercles officiels de cette ville, on dit que la principale question qu'aura à résoudre la commission américaine aux îles Philippines sera celle de l'expulsion des moines.

La commission est investie de pleins pouvoirs à cet effet, et sa décision sera finale.

Les fonctionnaires du gouvernement sont d'avis que la puissance des moines doit nécessairement être amoindrie. On les considère comme un danger pour un gouvernement pacifique des indigènes. En même temps il faut que leurs droits de résidents soient respectés.

"Tout en leur rendant justice, a dit un homme en vue, il faudra se débarrasser de leur influence. Ils sont détestés par les indigènes, et tant qu'ils resteront dans les îles, ils seront une source de désordre."

La commission considèrera plusieurs plans d'expulsion, et il est probable qu'on leur payera les propriétés qu'ils possèdent.

Nous ne serions pas surpris que ce fût là, en effet, la solution du problème que pose aux Américains la question religieuse aux Philippines. C'est si simple, expulser des moines!... En y mettant des formes surtout, en leur payant leurs propriétés... Oui, c'est bien américain, ce plan-là.

Il y avait quelque temps que l'American Protective Association ne faisait plus parler d'elle. Elle vient de prouver qu'elle n'est pas morte et que son esprit est bien toujours le même. Voici le réquisitoire qu'au Congrès républicain national pour le choix des candidats, à Philadelphie, elle a fait circuler parmi les délégués contre le président McKinley:

" A la demande de Mgr Ireland, le président McKinley aurait

fait retrancher du programme républicain la clause relative aux " crédits religieux ";

" Nommé McKenna (romaniste), un avocat de troisième ordre, procureur-général ;

" Nommé Bellamy Storer (romaniste), sous-secrétaire de l'intérieur ;

" Promu McKenna juge de la Cour Suprême des Etats-Unis ;

" Nommé Storer ministre en Belgique ;

"Refusé de reprocher à l'Espagne d'avoir coulé le "Maine";

" Demandé au Pape de servir de médiateur entre les Etats-Unis et l'Espagne;

"Refusé de laisser bombarder la Havane, parce que dans cette ville se trouvent beaucoup d'églises catholiques, des couvents, etc.;

" Ordonné à l'amiral Dewey de protéger la propriété religiease aux îles Philippines ;

"Refusé de recevoir les envoyés d'Aguinaldo;

"Fait dégrader le capitaine Lee Linn pour avoir perquisitionné dans un couvent, sur l'ordre de ses supérieurs;

" Déclaré la guerre aux Filipinos ;

" Nommé Otis gouverneur militaire des îles Philippines ;

"Recommandé au général Otis de conférer avec l'Archevêque espagnol ;

"Fait payer par les Etats-Unis l'eau bénite, les hosties, les cierges, etc., en usage chez les papistes à Manille;

" Payé un loyer de \$12,000 par année pour un monastère et \$1,800 pour un autre ; payé à Rome \$7.50 pour l'inhumation de chaque soldat dans le cimetière de Manille ;

"Fait nommer le P. Reaney, un jésuite, aumônier du vaisseau-amiral l'"Olympia";

"Fait nommer le prêtre Doherty chapelain du "Merritt" à Manille;

"Fait nommer le prêtre McKinnon chapelain à Manille, surintendant des écoles et des cimetières, directeur de l'assistance publique, etc.;

"Fait payer par les Etats-Unis les salaires des jésuites qui enseignent dans les écoles des îles Philippines ;

" Accordé un contrat du gouvernement pour cinq mille rosaires destinés aux soldats ;

" Envoyé à Cuba et à Puerto-Rico le jésuite Tom Sherman aux frais du gouvernement ;

"Fait nommer Merritt (le promoteur du timbre à l'effigie du jésuite Marquette) directeur des postes à Washington à un traitement annuel de \$6.000; "Fait accorder à Rome la permission d'ériger une chapelle papale à l'Ecole Militaire de West-Point;

"Choisi Ireland (l'archevêque) pour représenter les Etats-Unis au congrès de la Haye (le Pape refuse son consentement);

"Conféré fréquemment avec l'archevêque Chapelle, dont il subit l'autorité" etc., etc.

Si, après cela, l'A. P. A ne réussit pas à faire passer le président McKinley pour un papiste, c'est que décidément elle n'a pas de chance.

Et dire que les catholiques se plaignent, mais à bon droit, eux, en alléguant, non des niaiseries, mais des faits d'une réelleimportance, d'avoir été injustement traités par l'administration actuelle!

AUTRES PAYS

FRANCE.—Au moment, dit la Vie catholique, où les nombr ux délégués de sociétés universitaires catholiques quittent Paris emportant un souvenir inoubliable, disent-ils, des séances de travail, de la réception à l'Institut catholique, de la soirée d'honneur et du banquet à Saint-Cloud organisés par le Cercle catholique des Etudiants, il est intéressant d'indiquer les principales résolutions prises par ces jeunes gens.

A l'unanimité ils ont voté le principe d'une fédération internationale de sociétés d'étudiants catholiques et chargé une commission de mettre en application ce principe. Cette commission, composés de représentants français et étrangers, a chargé M. Philippe Rondeau, le dévoué secrétaire du Cercle catholique des étudiants de Paris, de centraliser jusqu'à la prochaine réunion internationale (Liège 1903) tous les renseignements qui peuvent être utiles aux diverses sociétés.

L'Universitaire Catholique de Bruxelles, dirigé par M. Emile Dubois, a été choisi pour porter ces renseignements à la connaissance de la jeunesse estudiantine. On demandera aux Bulletins et Revues qui s'occupent des intérêts des étudiants de vouloir bien également insérer toutes les communications relatives aux réunions, fêtes, congrès que les étudiants pourront tenir dans les divers pays ainsi qu'aux œuvres sociales dont ils s'occupent. Enfin le traité d'union a été sanctionné de nouveau, traité conclu en 1889 au cercle catholique des étudiants de Paris, qui permet à

tout catholique de recevoir un accueil empressé dans toutes les villes universitaires où existent des sociétés catholiques et d'y trouver un appui. On voit que les étudiants français et étrangers réunis au Cercle du Luxembourg n'ont pas perdu leur temps et qu'ils ont fait œuvre bonne et chrétienne.

—En l'église Saint-François-Xavier des Missions Etrangères, boulevard des Invalides, a eu lieu un *Triduum* solennel pour la béatification de quarante-neuf martyrs des Missions Etrangères, mis à mort pour la foi, en Chine, au Tonkin et en Cochinchine: Jean-Gabriel Taurin-Dufresse, évêque de Tabraca; Pierre Du-MOULIN-BORIE, évêque élu d'Acanthe; François-Isidore GAGELIN, missionnaire apostolique, provicaire général de Cochinchine, et leurs compagnons.

Chaque jour, il y a eu messe pontificale, vêpres et panégyrique par divers évêques et orateurs.

 $\begin{tabular}{ll} Madagascar. Les $\it Missions catholiques $\it publient l'intéressante lettre suivante qui leur a été écrite par le R. P. Garder, de Tananarive : \\ \end{tabular}$

"Ambatolampy, sur la route de Fianarantsoa, à une journée et demie de marche de Tananarive, est un centre important.

"En 1897, quelques habitants demandèrent une chapelle: peu après, une école fut ouverte et les principaux villages du district suivirent l'exemple du chef lieu; les écoles catholiques se multiplièrent peu à peu, et nous avons maintenant vingt-deux postes avec plus de 1500 élèves dans ce district d'Ambatolampy. Vingt de ces villages ont une église. Mais l'église et l'école d'Ambatolampy se distinguent entre toutes les autres. A leur construction tout le district a travaillé; à toutes les grandes fêtes, c'est à Ambatolampy que se réunissent les chrétiens des vingt-deux paroisses; là, deux fois par semaine, tous ros instituteurs vont recevoir l'explication du catéchisme et les éléments du français; là, enfin, les meilleurs élèves de chacune des autres écoles viennent chercher un enseignement un peu plus relevé qui les prépare à leur admission à l'école normale ou au pensionnat d'Arivonimamo.

"Après cet exposé, vous comprendrez aisément avec quelle adeur tout le district s'était préparé aux fêtes de la bénédiction de l'église d'Ambatolampy. Pendant plus d'un mois, le missionnaire parcourut le district, prêchant de petites missions de quatre ou cinq jours, à chacune desquelles prenaient part trois ou quatre paroisses environnantes.

" Je ne décrirai pas la bénédiction faite par Mgr Cazet. Tant de gens n'avaient pu trouver place dans l'église, que, pour ne pas les priver du spectacle réconfortant des grandes cérémonies catholiques, le prélat résolut d'administrer au dehors le Sacrement de confirmation.

"Ce qui frappait le plus, ce fut le recueillement de cette foi le. Et pourtant quelles multitudes étaient accourues! On le vit bien lorsque se déroula la procession. Le village ne suffisant pas pour les interminables files aux vêtements de soie et d'indienne. de nuances variées mais où domine le blanc, il fallut faire une serpentine sur la place. Le coup d'œil était ravissant. Monseigneur en cappa-magna, mître en tête, crosse en main, précédé de douze enfants de chœur, entouré de trois missionnaires et immédiatement suivi de tous les militaires franç ils en garnison à Ambatolampy, les cantiques entonnés à la fois sur dix points de la procession, le chapelet dit par d'autres groupes à haute voix, les centaines d'oriflammes et les drapeaux tricolores criant à tous que catholique et français c'est tout un, et au retour de la procession, toute cette foule, Français et Malgaches, tous tombant à genoux sur la terre nue, sous la main bénissante de l'évêque qui, depuis trente-cinq ans, s'en va à travers la grande île, faisant aimer Dieu et la France, vrai! c'était un spectacle empoignant."

Autriche.—On connaît maintenant les résultats complets des élections municipales à Vienne: sur 154 membres, il y a 131 chrétiens sociaux antisémites (au lieu de 90 dans le précédent conseil) 21 progressistes libéraux et 2 socialistes. C'est un triomphe pour les conservateurs et la preuve d'une réaction considérable en faveur du parti catholique.

²⁵ juin 1900.

TABLE DES MATIERES.

Anglemanie au Canada (L') [Cana-
dien-français]
Année (La nouvelle)
Dert Battandier] 202
hert Battandier]
du non Pasteur-Lettre de More
numeau
Avis de l'administration309,337 361
Bienheureux (Le) de La Salle-Rap-
Deri de M. le comte d'Union accessif
de l'Aca émie française505,529 Bossnet (La modernite de) [F Brune- t ère]
Bosenet (La modernite de) [F Brune-
t ère]372,392
pronouce par Mgr Decelles 12
_
Canada (L'Anglomanie au) [Cana-
dier-français 385
dierfr.nçais
Land Clouder, evenue des Trois-
1114161681
La monvement) . Cone
da, Etate-Unis, autres nava-1940
11.100,130,159,182,219,246,266,242
340.343.379 399.418, 420, 447, 470
43 4022,043,568,581,619,639
Certaines formes spéciales et fréquen-
ter du liberalisme cath lione Louis
De Holl I
Cherusions des Chapitres n'ecutiones
- Curversa ne du I béralisme et
sou unite sub-tantielle sons se e f ve-
mes variees. [Dom Benoit]198
agres international des cenvres co-
tholiques123

Décret : règles ou principes pour dis-

Administration (Avis de l'). 309,337,361

au consistoire du 14 décembre 1899 1 Angleterre (L'évolution religieuse

contemporaine en)409.490,517,561,601

Allocution prononcée par Léon XIII

cerner les indulgences authentiques des apocryphes..... 29 Discours prononcé par Léon XIII à l'occasion du 90e anniversaire de sa naissance Dix ans d'apostolat. [Mgr F vier]...156 Documents pontificaux .- Allocution prononcée par Léon XIII au consistoire du 14 décembre 1899-1-Déeret : règles ou principes pour disc-rn r les indulgences authentiques des apocryphes-29-Lettre de Léon XIII au P. Coubé, S. J -197-Discours grononcé par Léon XIII à l'ociasion du 90e anniversaire de sa nais-ance -310- Lettre de Léon XIII à la Supérieure Générale des Sœurs du Bon Pasteur d'Angers-312-Lettre de Léon XIII à Sa Béatitude Mgr Geraighy-338-Leon XIII et l'episcopat italien-433. Dupes (Les) des sciences occultes. [Oom Benoi] 4

Eglises (Les) chrétieunes éparées. [P. Pisani]....257,284,313,368.
En eigneme t secondaire (Notre) [Mgr Mathieu, recteur de l'Universte Laval] 627 Episcopat italien (Léon XIII et l')...433 Evolution (L') eligi-use cont mporaine en Angliterie.409,490,517 561,601.

Genèse du libéralisme au Can da [Dom Benoit].....339 Grande (La) officine du libéra isme et de la révolution, ou la f.anc-maçon-

Hypothèse (La thèse et l') [Dom Re-	re apostolique)57,85,141,169. Missionnaire en Patagonie. [Dom Dominique Milanesio]98 Missions (Les) catholiques en 189992 Missions (Les) des Pères de l'Assomptione Orient414,440,468. Missions Etrangères au Canada (Un Séminaires des) [Fr. M. B. Cothonay, O. P.]281 Modernité (La) de Bossuet [F. Brunetière]372,392 Mouvement (Le) catholique: Canada.
Lettre de Léon XIII à la Supérieure	vières]
Générale des Sœurs du Bon Pasteur	
d'Anger	de la revolution, ou la franc-maçon- nerie. [Dom B uoit]
31	Later and the first of the same
Matières (Table de-)	Quelques notes historiques sur les qua- tre ou cinq phases du libéralisme en France [Dom Benoit]253

Rapport de M. le comte d'Haussonvil- le, de l'Académie française, sur le Bienheureux de La Salle505,528 Religieuses du Bon Pasteur (Les attrques contre les)—Lettre de Mgr Rumau65 Religieuse (La jauvreté) [R. P. Guil- lermin]607,635 Revue (Notre)625	Table des matières
Sciences occultes (Les dupes des)	Un Séminaire des Missions Etrangères au Canada. [Fr. M. B. Cothonay, O. P]